

### QUELLES CONDITIONS ?

N'IMPORTE QUELLE ENTREPRISE quel que soit sa taille et sa forme juridique

UNE ENTREPRISE FAISANT L'OBJET D'UN PLAN DE SAUVEGARDE ou de redressement judiciaire ou étant en cours de procédure amiable (conciliation et mandats ad hoc)

### COMMENT ?

1

PRENDRE UN RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE BANQUE HABITUELLE pour une demande de prêt

2

LA BANQUE DONNE UN PRÉ-ACCORD POUR UN PRÊT après examen de votre situation (critères d'éligibilité, situation de l'entreprise)

5

L'ENTREPRISE FOURNIT SON SIREN, LE MONTANT DU PRÊT ET LE NOM DE L'AGENCE BANCAIRE

Pendant le premier mois du dispositif, vous ne pourrez obtenir qu'un seul numéro unique. L'entreprise ne le demande donc qu'après avoir obtenu un pré-accord de la banque

4

LA BANQUE ACCorde Le PRÊT sur confirmation du numéro unique par Bpifrance

### QUEL MONTANT ?

#### MONTANT DE LA GARANTIE DE L'ÉTAT



90%

#### CE PRÊT PEUT PRÉSENTER



JUSQU'À **3 MOIS**  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES 2019 OU  
2 ANNÉES DE MASSE SALARIALE

IL EST POSSIBLE DE REGROUER PLUSIEURS PRÊTS D'UN MONTANT CUMULÉ

≤ 25%

DU CHIFFRE D'AFFAIRES

**2 ANS**

OU

DE MASSE SALARIALE

pour une entreprise en création ou innovante

### QUID DU REMBOURSEMENT ?

LES TAUX D'INTÉRÊT SONT FIXÉS EN FONCTION DE LA DURÉE DE REMBOURSEMENT (plus la durée d'emprunt est courte moins c'est cher)

Dans les conditions actuelles de taux, les banques se sont engagées à proposer une tarification maximale de:

**1 à 1,5%** pour des prêts remboursés d'ici **2023 ou 2024**

**2 à 2,5%** pour des prêts remboursés d'ici **2025 à 2027**

\*coût de la garantie de l'État compris.

#### AUCUN REMBOURSEMENT EXIGÉ LA 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Si l'entreprise décide d'intégrer une nouvelle période d'un an de différé après une première année de différé, l'entreprise doit rembourser la deuxième année les intérêts du prêt ainsi que le coût de la garantie d'État. L'entreprise aura ensuite quatre ans pour rembourser son prêt.

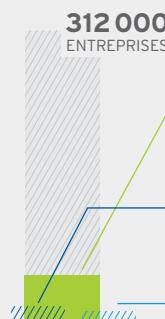
### LE PGE EN CHIFFRES

**141 MILLIARDS**  
d'euro distribués aux entreprises françaises



\* Toutes tailles confondues en incluant les entreprises des travaux publics ainsi que les promoteurs immobiliers

### FOCUS SUR LE BÂTIMENT



\*Sauf entreprises individuelles



**64 002**  
BÉNÉFICIAIRES



= **8,7**  
MILLIARDS

**22 013**  
BÉNÉFICIAIRES

= **3,4**  
MILLIARDS

**15 112**  
BÉNÉFICIAIRES

= **1,7**  
MILLIARDS

Source : Banque de France - Chiffres au 31/12/2021

### POUR EN SAVOIR +

